

Ecrit par Linda Mansouri le 27 juillet 2021

# L'Isle-sur-la-Sorgue remet l'eau et la végétation au cœur de la ville



**En 2020, la municipalité de L'Isle-sur-la-Sorgue lançait l'opération 'Jardinons nos rues' qui traduit sa volonté de renforcer la présence du végétal en ville en incitant les habitants à jardiner. À l'instar de précédents chantiers tels que la réfection du chemin de l'école d'agriculture et de la rue Denfert-Rochereau ou la création du skate-park, la Ville poursuit ses aménagements en associant sol et végétal à ses projets urbains.**

## **L'école de musique, lieu de vie**

Au fil des années et des créations de classes et sections, le nombre d'élèves est passé de 80 en 1972 à plus de 400 aujourd'hui. Organisant plus de 50 concerts à l'année, l'école de musique est un lieu de vie partagé ouvert au public. Sa cour constitue aujourd'hui un îlot de chaleur. D'une superficie de 623m<sup>2</sup>, elle est composée de 548m<sup>2</sup> d'enrobé et de seulement 75m<sup>2</sup> d'espaces verts, dont 27m<sup>2</sup> de pelouse. L'enjeu est de taille : renaturer le sol pour améliorer le cadre de vie et favoriser le cycle de l'eau.

Écrit par Linda Mansouri le 27 juillet 2021

## Rafraîchir la ville

Fin juin, la Ville lance des travaux de désimperméabilisation et de végétalisation de la cour de l'école de musique située au Bassin. Objectifs : retrouver un espace perméable qui laisse l'eau de pluie s'infiltrer, contribuer à la recharge de la nappe et au rafraîchissement estival de la ville qui renoue un peu plus avec la nature. Le chantier a été retenu dans le cadre d'un appel à projets de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

## Mode d'action

Le projet consiste à désimperméabiliser la totalité de la cour en retirant l'actuel enrobé pour mettre en place un revêtement perméable et végétaliser la cour en prenant en compte les usages. Également dans le projet, la plantation de 10 arbres supplémentaires et de 185m<sup>2</sup> d'espaces verts plantés d'essences variées et adaptées et gérer les eaux pluviales à la parcelle par la création d'un puits perdu de 54m<sup>3</sup> (21,6 m<sup>3</sup> de volume de stockage utile) et de noues paysagères (bassin de pluie).

Pour s'inscrire dans la continuité, des végétaux d'essences variées et adaptées seront plantés. Une composition d'arbustes, vivaces et couvre-sols variée d'une hauteur d'1,5 mètres environ viendra agrémenter le pourtour de la cour et offrira des couleurs et senteurs aux usagers tout au long de l'année. Cette cour, autrefois « îlot de chaleur » deviendra alors un « îlot de fraîcheur ».

## Aménagements complémentaires

Du mobilier urbain et des aménagements complémentaires viendront parfaire le projet. Le site sera embellit et adapté grâce à un éclairage led, des assises en bois, des corbeilles à papier, une borne fontaine, un accès PMR permettant l'accès à l'établissement depuis l'entrée, la réalisation d'escaliers depuis le cours Fernande Peyre où une ouverture (portail) sera créée et la mise en place d'un espace scénique pour les concerts

Les travaux de génie civil et végétalisation sont pris en charge à hauteur de 70% du montant par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (hors éclairage, mobilier et autres embellissements). Le reste du projet est pris en charge par la Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue.